

COMMUNE DE WAVRECHAIN SOUS FAULX

Compte-rendu de la réunion du Mercredi 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mercredi 20 septembre à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Wavrechain sous Faulx s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LEPRETRE André, Maire à la suite de la convocation qui lui avait été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie selon la Loi.

Présents : LEPRETRE André, MARECHAL Laurent, HECQUET Guy, BEROGE David, AUFEVRE Vincent, BEAUVOIS Nathalie, BRILLON Daniel, HORAIN Stéphanie.

Absent excusé : BOULET Christian

Absente : MOMPACH Carole

Secrétaire de séance : MARECHAL Laurent

➤ Ordre du jour :

- ↻ Décision modificative n°2 BP 2018 : Opération d'ordre budgétaire patrimonial – frais études accessibilité des bâtiments communaux Michel BON
- ↻ Schéma de mutualisation CAPH : Adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de papier
- ↻ Contrat de maintenance de l'installation de protection de foudre de l'église
- ↻ Propositions d'adhésions de communes au SIDEN-SIAN
- ↻ Projets d'investissement 2019 à définir
- ↻ Fêtes et cérémonies : Ouverture de la Saison « Scènes Plurielles »

Affaires débattues n'ayant pas fait l'objet de délibérations :

- Lecture du compte-rendu de réunion du 16 juillet 2018 qui a été approuvé dans son intégralité.

Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour qui a été accepté à l'unanimité :

- Fin de contrat cui-cae : Recrutement de personnel technique

↻ Questions et travaux divers

- Présentation du nouveau Projet PLUI avec possibilité de constructions nouvelles destinées à la mixité (+/- 10 logements)
- Visite de Mr le Sous-préfet du 17/10/18 : Une invitation sera envoyée aux membres du conseil
- **Contrat de maintenance de l'installation de protection de foudre de l'église**
Monsieur le Maire rappelle que le contrat de maintenance de l'installation de protection de foudre de l'église est arrivée à échéance, et propose le nouveau contrat remis par indelec.
Le commercial d'indelec nous avait confirmé pourtant avoir de renégocier le prix mais il s'avère que la proposition reflète le même tarif.
Monsieur le maire propose de demander une offre tarifaire à la société BCM Foudre.
Cette société est sous-traitante d'indelec et fait partie du groupe. Nous avons déjà fait appel à leur service avant la remise en conformité du paratonnerre.

- **Projets d'investissements 2019**

Le conseil souhaitant, dans le cadre de la rénovation Énergétique, procéder au changement de la toiture de la salle des fêtes s'est orienté sur l'installation de panneaux photovoltaïques.

A ce titre, Mme BEAUVOIS Nathalie a présenté oralement le déroulement du projet quant à la production, au rendement et à la rentabilité.

Avant d'entreprendre toute démarche sur l'opération, il est indispensable de vérifier quelques éléments essentiels concernant ce bâtiment et se poser les bonnes questions. Monsieur le maire propose de prendre contact avec la CAPH, auprès du Pôle Aménagement du territoire et du Développement durable afin d'obtenir plus de renseignements et effectuer une consultation tarifaire auprès de plusieurs installateurs.

- **Gestion de la vanne de bouchain** : Mr le Maire donne lecture du courrier du 31/07/2018 de Mme Isabelle MATYKOWSKI Directrice territoriale Nord Pas-de-Calais de VNF répondant au courrier du 01^{er} juin de Mr BEAUCHAMP, Président de la CLE du SAGE de la Sensée concernant la gestion future de la vanne de Bouxhain.

- **👉 Fêtes et cérémonies :**

- **Rappel de l'Ouverture de la saison « Scènes plurielles » le samedi 29/09/18 à la halle :**
barbecue midi et soir, buvette, jeux gonflables, jeux flamands, spectacles et... lâcher de pigeons ! La commune de Wavrechain-sous-Faulx et La Porte du Hainaut s'associent pour proposer une journée à vivre en famille sous le signe du partage et de la convivialité.
- **Cérémonie du 11 novembre** : participation des enfants de l'école + pavoisement de la commune + réception avec exposition du centenaire par Mr PABISIAK

Affaires débattues ayant fait l'objet de délibérations :

- **Décision modificative n°2 BP 2018 : Opération d'ordre budgétaire patrimonial – frais études accessibilité des bâtiments communaux Michel BON (2018/026)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de prévoir des crédits au chapitre globalisé (d'ordre) 041 (opération patrimoniale) section investissement afin de permettre l'intégration des frais d'études concernant les travaux d'accessibilité extérieure des bâtiments publics dans le cadre de la réalisation de l'Agenda d'accessibilité programmé (Ad 'AP) et inscrits au compte 2031 – frais d'études. Cette opération consiste à prévoir des recettes d'investissement au compte 2031 et des dépenses d'investissement au compte 2315 au chapitre 041, sur le budget de la commune.

En conséquence, il est proposé : De valider la décision modificative suivante :

2315	Installation, matériel et outillage techniques (dépenses)	
	Chapitre 041	+ 2 400,00 €
2031	Frais d'études, de recherches et de développement et frais d'insertion (recettes) –	
	Chapitre 041	+ 2 400,00

- 👉 **Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire, Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la décision modificative proposée du budget primitif de l'exercice 2018, pour la section d'investissement.**

- **Schéma de mutualisation : Adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de Papier (2018/027)**

Monsieur le maire expose que La Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut et les communes du territoire ont des besoins similaires en matière de fournitures et services pour assurer leur fonctionnement. Dans le cadre du schéma de mutualisation entre les services de La Porte du Hainaut et de ses communes membres,

une expérimentation va être lancée avec les collectivités intéressées pour l'achat groupé de papier. Si l'expérience

s'avère concluante, d'autres achats pourraient être envisagés.

La convention correspondante définit les modalités de fonctionnement du groupement de commandes proposé par la CAPH. La phase de passation des marchés sera mutualisée, ce qui permettra de bénéficier de la massification des achats, mais ensuite chaque membre signera ses marchés et en assurera l'exécution.

La CAPH a proposé d'être coordonnateur du groupement de commandes et de prendre en charge les frais liés à son fonctionnement et à la mise en œuvre des procédures.

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de papier
- D'approuver les termes du projet de convention constitutive du groupement de commandes, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.
- De donner délégation à Monsieur le Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres découlant du groupement de commandes, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

☞ **Adoptée à l'unanimité.**

- **Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN des Comités Syndicaux des 13 Novembre et 12 Décembre 2017, 30 Janvier et 26 juin 2018. (2018/028)**

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions de l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, les assemblées délibérantes des collectivités membres du SIDEN-SIAN doivent être consultées sur les demandes d'adhésion.

Il s'agit ici des demandes suivantes :

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN du Syndicat des Eaux d'HINACOURT, GIBERCOURT, et LY FONTAINE (Aisne) avec transfert des compétences Eau Potable** » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**)

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de FLESQUIERES (Nord) avec transfert des compétences « Eau Potable »** (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**) et « **Défense Extérieure contre l'incendie** »

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de PIGNICOURT (Aisne) avec transfert des compétences Eau Potable** » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et **Distribution d'eau destinée à la consommation humaine**).

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d' HAMBLAIN LES PRES (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences Eau Potable** » (Production par captages ou pompages, protection

des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de PLOUVAIN (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences « Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « Défense Extérieure contre l'incendie »**

➤ **Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de l'Union Syndicale des Eaux (Nord) (Communes de BOURSIES, DOIGNIES, et MOEUVRES) avec transfert des compétences Eau Potable » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine)**

➤ **Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de BERTRY (Nord) simultanément après retrait effectif du SIVOM DE LA WARNELLE avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,**

➤ **Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de BOURSIES, MOEUVRES et MAUROIS (Nord) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines »,**

➤ **Adhésion au SIDEN-SIAN des communes de DOIGNIES (Nord) avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines », et Défense extérieure Contre l'Incendie.**

☞ **Adoptée à l'unanimité.**

- **Fin de contrat cui-cae : Recrutement de personnel technique (2018/029)**

Monsieur le maire propose au conseil municipal de créer un emploi non permanent pour une durée de 3 mois allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018 afin de faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité à l'accueil préscolaire et au service panier -repas, engendrant une surveillance ponctuelle, un entretien supplémentaire de la salle de restauration, de la cuisine et des locaux scolaires.

☞ **Adoptée à l'unanimité.**

▪ **Liste des délibérations :**

2018/026 : Décision modificative n°2 BP 2018 : Opération d'ordre budgétaire patrimonial – frais études accessibilité des bâtiments communaux Michel BON

2018/027 : Adhésion au groupement de commandes proposé par la CAPH pour l'achat de Papier

2018/028 : Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN – Comités syndicaux des 13 novembre et 12 décembre 2017,

30 janvier et 26 juin 2018.

2018/029 : Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire

d'activité (en application de l'article 3 -1° de la loi n°84-563 du 26/01/1984)

Signature du registre pour la réunion de Conseil Municipal du 20 septembre 2018

<u>Le Maire</u> LEPRETRE André	
<u>1er adjoint</u> MARECHAL Laurent	
<u>2^{ème} adjoint</u> HECQUET Guy	
<u>3^{ème} adjoint</u> BEROGE David	
AUFEVRE Vincent	
BEAUVOIS Nathalie	
BRILLON Daniel	
HORAIN Stéphanie	